VOL. 1. VENDREDI, 28 AVRIL, 1865. No. 5.

TAUX DE L'ABONNEMENT

Pour un an..... $ 2.50
Pour six mois..... 1.25

L'abonnement ne sera payable qu'à son expiration pouvu qu'il ne dépasse pas les limites d'une année. On ne pourra s'abonner pour moins de six mois. Dans le cas des abonnements pour un temps indéfini, le retrait n'aura lieu que sur avis donné un mois avant l'échéance du semestre courant.

Jours de publication : MARDI ET VENDREDI.

JOURNAL DE LÉVIS

Politique, Commercial et Littéraire

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes..... $ 0.50
Au-dessus de six lignes et pas plus de dix..... 0.60
Pour chaque ligne au-dessus de dix. 0.08

Une remise libérale est accordée pour les annonces à longs termes. Tout annonce envoyée sans ordre sera publiée jusqu'à avis du contraire.

☞ *Toutes correspondances, lettres, etc., concernant l'administration doivent être adressées franco à* O. BEGIN, *Editeur-Propriétaire ; et toutes celles concernant, la Rédaction à* L. H. FRECHETTE, *Ecr. Avocat, Lévis.*

L.-H. FRECHETTE, *Rédacteur.* | PUBLIÉ DANS LES INTÉRETS DE LA VILLE DE LÉVIS ET DES CAMPAGNES DU SUD. | O. BEGIN, *Editeur-Propriétaire.*

FRANCE.

On écrit de Paris, le 5 avril à l'*Émancipation belge.*

" Les cinq classes de l'Institut ont, au moment même où je vous écris, leur séance trimestrielle. Celle d'aujourd'hui pique fort la curiosité. L'empereur a fait remettre, il y a quelques jours, à l'Institut, son *Histoire de Jules César* avec une lettre cachetée. Son aide de camp, le colonel Fové, qui a remis le précieux dépôt, a demandé, de la part de l'empereur, que la lettre ne fut ouverte qu'en séance publique. On va l'ouvrir aujourd'hui. Que contient elle donc ? Serait-ce par hasard une candidature à l'Académie française ?

" On parle d'une lettre fort remarquable que M. le comte de Chambord vient d'adresser à l'un de ses amis sur différents sujets qui intéressent son pays. Ces sujets sont au nombre de trois : l'Algérie, la décentralisation, la liberté d'enseignement. L'illustre exilé témoigne de ses sympathies les plus vives pour l'Algérie ; il recommande à tous ses amis de travailler dans la mesure de leurs forces, et suivant leurs facultés respectives à la grande œuvre de la colonisation ; il les invite même, si quelques uns d'entre eux ont des capitaux disponibles, à les consacrer à cette exploitation, qui serait à la fois une entreprise nationale et une opération fructueuse. M. le comte de Chambord n'est pas moins explicite en ce qui concerne la décentralisation. Il la revendique aussi large et complète que possible ; non pas celle, dit il, qui consiste à multiplier les attributions des préfets, mais à étendre les franchises particulières et l'autonomie des départements. Reste enfin la question de la liberté d'enseignement, sur laquelle l'auguste écrivain se prononce avec non moins de vigueur. Loin de vouloir restreindre ou entraver les publications de la loi de 1850, qui a établi parmi nous les bases de la liberté de l'enseignement secondaire, il demande qu'elles soient étendues à l'enseignement supérieur, et que la France ait la possibilité d'avoir des créations comme votre admirable université de Louvain.

" Aujourd'hui même, dans le salon de Mme Charles Lenormant, veuve d'un homme illustre et à jamais regrettable, M. Guizot donnera lecture de fragments du septième volume de ses Mémoires, qui vont paraître incessamment. Ce septième volume embrasse l'état de la France et les mouvements de l'opinion, après la mort du duc d'Orléans et lors de la discussion sur la loi de régence. M. Guizot trace à cette occasion, deux très-beaux portraits de MM. Berryer et Thiers ; il les a déjà lus à l'Académie, au milieu d'un applaudissement unanime.

" C'est demain, comme vous le savez, qu'à lieu à l'Académie française une double élection en remplacement de MM. Ampère et de Vigny. On est très-incertain sur l'issue du scrutin. M. Guizot et peut-être M. de Carné voteront pour M. Doucet : en revanche M. Saint-Beuve, que son absence sur les dernières listes de promotion au Sénat a rendu mécontent, votera pour M. Paradol. Mgr. l'évêque d'Orléans, qui vient d'arriver à Paris, votera pour MM. Prévost-Paradol et Autran. Ce vote n'est pas seulement un hommage rendu au talent du premier de ces candidats, il est aussi une marque bien légitime de sympathies pour l'écrivain qui plutôt que de suivre la triste évolution du *Journal des Débats*, dans la question romaine, s'est vu presque éconduit de ce journal."

RICHARD COBDEN.

" Cet illustre personnage naquit en 1804, à Dunford, assez pauvre petite ville, du comté de Sussex, à environ quinze lieues au sud-ouest de la capitale de l'Angleterre.

" Privé des soins et des conseils paternels, quoique dans un âge encore tendre, le jeune Richard suivit un de ses oncles, marchand à Londres, qui se chargea du jeune orphelin et de sa destinée.

" Quoique fils d'un agriculteur, Richard Cobden ne se sentait aucune inclination pour la vie rurale ; peut-être conçut-il de l'aversion pour la culture à la vue de la gêne dans laquelle sa famille avait toujours vécu, malgré les travaux ardus auxquels son père se livrait sans ménagement.

" A Londres, le jeune Richard se montra de bonne heure ce qu'il a été toujours, habile aux affaires, intelligent, énergique et entreprenant. Ces heureuses qualités le mirent bientôt en état d'entrer dans le commerce ; puis, peu après, de conduire un négoce assez étendu sous son propre nom.

" Comme négociant ambulant, l'activité de M. Cobden le mit à même de parcourir plusieurs fois l'Angleterre en tout sens et d'acquérir de grandes connaissances sur les ressources, les produits des divers comtés, sur les moyens d'exportation, de roulage, etc., etc. Bientôt l'Angleterre n'offrit plus rien qui suffit à son activité ; et le besoin de voir, de connaître, de comparer pour justifier ses observations antérieures le portèrent à entreprendre le voyage d'Egypte. Il parcourut aussi la Grèce et la Turquie n'ayant encore que trente ans. M. Cobden avait alors acquis l'éducation suffisante pour apprécier les besoins et les resources des peuples, comme aussi une fortune qui le mettait à même d'agrandir ses relations commerciales.

" On se rappelle encore aux Etats-Unis son excursion en 1835. Il en visita les établissements manufacturiers, et se mit en rapport avec les divers chefs des maisons manufacturières.

" M. Cobden était alors le principal associé d'une maison de commerce de Manchester, Cet établissement s'occupait plus spécialement du commerce de coton et soutenait des fabriques très-étendues.

" Cependant, l'attention qu'il donnait aux affaires n'absorbait pas toutes les facultés de M. Cobden ; il s'occupa de travaux littéraires et même des moyens de propager le goût de la saine littérature. Il contribua puissamment à la construction de l'Athénée de Manchester et prononça le discours d'inauguration de ce bel édifice devant une réunion nombreuse. Comme on le voit, M. Cobden ne s'occupa pas seulement à amasser une fortune privée, il voulut de tout temps contribuer au bien-être de ses concitoyens et leur donner des preuves effectives de ce noble désir.

" Vers 1835-36, M. Cobden publia deux ouvrages : l'un avait pour titre L'ANGLETERRE, L'IRLANDE et L'AMÉRIQUE, par *un manufacturier de Manchester ;* et l'autre était intitulé : LA RUSSIE. Le dernier, plus précis, plus méthodique, mais aussi plus incisif, plus tranchant que le premier, était une analyse des ressources immenses que d'ordinaire on attribue à la Russie.

" En homme sûrement renseigné, il combat le préjugé qui rend cette puissance si formidable ; il rapproche les sujets qu'il discute, et les dégageant du prestige de l'éloignement, il en démontre la valeur réelle. Ces écrits furent lus et dûment apprécies. Ils révélèrent le publiciste instruit de l'état réel des choses et l'écrivain consciencieux et bien informé.

" Par suite des encouragements qu'il reçut, et de l'accueil que ses vues larges et libérales lui méritèrent, le manufacturier de coton et d'indiennes de Manchester, se décida à commencer sa carrière parlementaire. En 1837, il se présenta donc au collége électoral de Stockport, ville manufacturière du comté de Chester, dont la population s'élevait à environ 42,000 âmes ; mais les suffrages des électeurs le rejetèrent. Il se consola de cette petite défaite par la pensée que sa démarche lui avait fourni une occasion de faire connaître ses vues.

" Pour faire diversion aux préoccupations politiques, M. Cobden, entreprit un voyage en France—puis visita successivement la Belgique, la Suisse, etc. Puis après il entreprit le voyage d'Allemagne, n'omettant pas, dans ces pérégrinations, d'examiner avec soin les villes manufacturières et les divers établissements qui les signalaient à l'attention du négociant. Ne se bornant à aucune spécialité en particulier, l'actif voyageur parcourait les usines, les grandes métairies, les fonderies, les draperies, etc., etc., et poursuivait ses investigations sur les opérations des directeurs dans les plus minutieux détails.

" C'est à son retour de cette dernière excursion que M. Cobden se déclara hautement en faveur du commerce libre (*free trade*) ; mesure que depuis il avocassa incessamment, faisant à cette cause, vitale pour l'Angleterre, des partisans dans toutes les villes et dans toutes les classes. Ecrits dans les journaux périodiques, dissertations développées dans des brochures, discours à des meetings, lectures publiques, tous les moyens de propagande qui purent servir son idée, M. Cobden les mit à son service avec une persévérance et une habileté qui en assurèrent finalement le succès.

" En 1839, la Chambre des Communes, ayant rejeté la proposition de l'honorable C. P. Villiers, tendant à rappeler la loi qui assujettit le pain à une taxe, M. Cobden en prit occasion de se déclarer partisan des mesures qui avaient pour but d'exempter les céréales de tout impôt. Cette circonstance donna lieu à la formation de la *ligne en faveur des céréales libres, (anti-corn-law leagne)* dont il fut un des plus actifs promoteurs.

" Stockport confia en 1841 son mandat électoral à M. Cobden qui fit son entrée au parlement, la 1ère année de la seconde administration de sir Robert Peel, qu'il trouva d'abord bien hostile à ses appréciations, mais qu'il réussit plus tard à associer à ses vues.

" Dans la Chambre des Communes, le député de Stockport prit bientôt un rang distingué parmi les orateurs qui jouissaient de la considération publique. Les connaissances variées, étendues et sûres sur tout ce qui se rattachait au commerce, ses vues neuves, ingénieuses, exposées avec clarté, ses notions multipliées sur les ressources des nations, sur leurs richesses, plus encore que ses moyens oratoires, montrèrent dans M. Cobden un homme pratique et intelligent. Les fortes convictions imprimaient une valeur réelle à ce qu'il disait, lorsqu'il avait à se prononcer sur les questions agitées. Non-seulement au sein du parlement anglais, il parla et vota en faveur du rappel des *lois agraires*, mais il parcourut la plupart des comtés d'Angleterre, agitant la suppression de l'impôt sur les grains, etc., etc. C'est à la vue de ses succès que sir Robert Peel comprit la nécessité de ne plus éluder la considération de l'importante question des céréales. Le ministre ne tarda pas à rendre justice aux vues sages du député de Stockport, et, malgré toute la répugnance qu'il éprouvait à déranger par l'admission du nouveau système, le rouage des vieilles coutumes, il se décida à proposer la passation des lois qui déclarent l'importation des céréales exempte d'impôts.

" C'est le 26 juin 1846, que la sanction de la Reine fut donnée à cette importante mesure.

" La politique de sir Robert Peel envers l'Irlande, trop libérale aux yeux des tories, l'ayant obligé de résigner la charge de premier ministre, en descendant du pouvoir, il crut, dans le mémorable discours qu'il prononça pour justifier sa politique, devoir reconnaître que les heureux effets des lois en faveur du commerce des céréales étaient dus à l'énergie de M. Cobden.

" Cependant, les efforts de l'intrépide député, ses services réels pour la cause populaire ne passaient pas inapperçus. En tous lieux le nom de M. Cobden avait un retentissement prodigieux. Bientôt, il fut lui-même l'objet de distinctions les plus flatteuses et les plus honorables. Une souscription est ouverte, et bientôt on peut présenter à celui qui mérite si bien la reconnaissance publique un témoignage non équivoque des sentiments du peuple à son égard. Plus de £80,000 sterling furent recueillis spontanément et présentés à celui qu'on appelait le *bienfaiteur du peuple*. Généreuse offrande qui permit à l'illustre Cobden de se retirer du commerce, et lui facilita l'acquisition du petit domaine du Sussex que son père avait péniblement exploité, qui l'avait vu naître et qu'il voulait embellir. Ce noble espoir qu'il nourrissait depuis bien des années se réalisa enfin ; et les démonstrations du peuple déterminèrent M. Cobden à ne pas laisser ralentir ses efforts dans l'intérêt public.

" En 1847, étant repassé sur le continent, M. Cobden voulut de nouveau visiter la France, la Suisse et même l'Espagne, la Russie, l'Italie. Pendant ses voyages faits dans un but humanitaire, M. Cobden fut simultanément élu membre du parlement par Stockport et par le plus populeux comté de l'Angleterre, le collége de Yorkshire-Ouest. A son retour dans sa patrie, il opta en faveur de ce dernier comté, aimant mieux, disait-il, soutenir les intérêts d'un grand comté que de suivre les affaires d'un petit bourg. On applaudit à sa réélection en 1852.

" M. Cobden joignit ses efforts à ceux de lord Russell pour faire supprimer l'acte de navigation. En 1849, au Congrès de la paix de Paris et, en 1850, à celui de Francfort, il émut l'opinion publique et fit un instant prendre au sérieux ses vues sur la création d'un tribunal d'arbitrage international. Pendant la guerre de Crimée, il fit encore, en faveur de la paix, contre le sentiment national, des tentatives qui furent funeste à sa popularité. Il resta toujours aussi actif et aussi ardent dans sa vie politique, et l'année dernière encore, il fit une tournée dans le Lancashire pour ouvrir la campagne en faveur de la réforme électorale.

" Enfin M. Richard Cobden est mort le 2 avril de cette année, à l'âge de 61 ans. Ce promoteur du libre échange vient de terminer sa laborieuse et brillante carrière ; l'école progressiste de Manchester perd en lui son chef et son fondateur."

—Dans la matinée du 16 mars, Mattew Atkinson, charbonnier, condamné à mort par les assises de Durham, a été exécuté devant la prison de Durham, pour avoir tué sa femme, Hélène Atkinson, le 17 décembre 1864, à The Spen, village de Durham. L'heure fixée pour l'exécution était 8 heures du matin.

Dès 6 heures, tous les abords de la prison avaient été envahis par une foule avide d'émotions.

La foule se composait, en majeure partie de mineurs des environs ; il s'y trouvait aussi beaucoup de femmes et de jeunes filles avec leurs toilettes du dimanche, et quelques enfants.

A sept heures et demie. Akern, l'exécuteur, parut sur la plate-forme : il venait attacher la corde à laquelle il donna assez de longueur pour faciliter une chute de quatre pieds ; puis, revenant sur ses pas, il crut devoir ajouter un demi-pied de plus à la longueur de la corde.

A 8 heures précises, le sous-shérif monta sur l'échafaud, suivi de près par Atkinson qui semblait être calme et recueilli, mais dont la figure avait déjà la pâleur de la mort. Atkinson s'avança et se plaça sous la potence. Pendant qu'il s'entretenait avec son chapelain, on remarquait à sa mâchoire inférieure un mouvement convulsif : c'était, du reste le seul symptôme d'émotion que trahit ce malheureux.

Un instant avant qu'Akern eut ajusté le bonnet sur la tête du condamné et fait un nœud autour de son cou, Atkinson promena un regard rapide autour de lui, comme pour faire ses derniers adieux à la terre.

Le ressort fut lâché, la chute eut lieu, mais la corde, éprouvée par le poids du corps du supplicié, se rompit tout-à-coup, et Atkinson tomba, avec un épouvantable fracas, au milieu des charpentes qui avaient servi à dresser l'échafaud.

Aussitôt un immense cri de joie sauvage, retentit, proféré par une population brutale.

L'émoi était à son comble ; on ne savait pas ce qui se passait dans l'intérieur des charpentes de l'échafaudage ; on se demandait si Atkinson était mort des suites de cette chute, ou s'il allait être ramené pour subir une deuxième fois les tortures morales du supplice.

Vingt minutes d'anxiété fiévreuse s'écoulèrent : l'exécuteur Akern reparut enfin sur la plate-forme ; il tenait à la main une corde nouvelle. Aussitôt des huées et des sifflets éclatèrent de toutes parts. On lui criait : " Oh ! le misérable ! "

Une minute ou deux après, le meurtrier, à la surprise générale, remonta sur la plate-forme, sans être soutenu par personne.

Au lieu d'être pâle comme la première fois, il était pourpre, et l'on apercevait autour de son cou un cercle d'un rouge violacé qui prouvait que la corde avait rudement étreint le patient et même entamé les chairs !.....

Akern nous de nouveau la corde autour du cou du supplicié, et il mit tant de force et de brutalité dans ces derniers et terribles apprêts, qu'une nouvelle tempête éclata parmi la multitude. Le nœud cependant, à cause de la grosseur de la corde, n'avait pas été suffisamment serré autour du cou, ce qui fit que le malheureux Atkinson lutta quelques secondes contre la mort, en proie à d'affreuses convulsions.

UN ORIGINAL.—Le *Courrier de Lyon* trace ce portrait :

" Il vient de mourir à....., près de Lyon, un homme dont le nom mériterait de passer à la postérité, si l'histoire enrégistrait les ridicules manies des simples mortels. Cet homme, au moins singulier, avait réglé les moindres comme les plus importantes actions de sa vie sur le nombre sept. Tout ce qu'il est d'usage de compter par douzaine, les chemises, les bas, les serviettes, il les comptait par *septaine ;* il possédait sept chiens, sept chevaux et sept voitures.

" Sept domestiques faisaient le service et préparaient les sept repas, composés de sept mets ; il demeurait sept mois à la campagne et autant à la ville.

" Ses sept domaines ruraux lui donnaient des rentes comptées par sept, septante, sept cents, sept mille. Il payait sept sous, au lieu de cinq, dans les omnibus. Il réglait ses comptes le septième jour du septième mois. Toutes ses sommes étaient calculées de manière à ce que le chiffre sept y fut compris. Sept convives venaient prendre part aux sept festins annuels. Sa bibliothèque ne renfermait que des ouvrages publiés en sept volumes. Il faisait dire sept messes et transformait les neuvaines traditionnelles en septaines.

" Il avait réussi à orner sa boutonnière de sept décorations : celles du sultan, de la reine Pomaré, du bey de Tunis, de la reine de Madagascar, de l'ex-empéreur Soulouque, du duc de Gerolstein et du roi d'Araucanie. Pour obtenir ces sept faveurs (qui font commettre tant de sottises), il avait écrit sept éloges-réclames des sept emprunts tunisien, araucanien, etc. Il ne s'était point marié par crainte d'avoir plus ou moins de sept enfants, et par désespoir de ne pouvoir posséder sept femmes. Rien n'égalait la douleur de ce maniaque quand il ne pouvait faire entrer le chiffre de sept dans ses combinaisons, dans ses habitudes et dans ses plaisirs.

" L'inexorable mort elle-même s'est prêtée à cette bizarrerie, en lui donnant fin le septième jour du septième mois, mois de sa septantième année. La date et les clauses du testament, le nombre de ses héritiers, les œuvres pies, les legs particuliers, portent les témoignages du culte voué par ce bonhome au nombre sept. "

Les pertes causées par l'inondation.

On porte à $12,400 les désastres causés par l'inondation à Nicolet et un estimé fait par le comité de secours de Sorel met le chiffre des

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE LEVIS

DU 28 AVRIL 1865.

LA

GRAND-TRONCIADE

OU

Itinéraire de Québec à la Riviere-du-Loup.

—

4ème CHANT.

***

Cependant on s'ébranle, on part, on est parti
Avec trois passager dont s'accroit le parti.
Je ne *remarque* en eux rien de bien *remarquable ;*
Mais déjà nous avions un fond assez passable.
Pour commencer, d'abord, j'ai mes deux amoureux,
Pierre et sa Malvina, nous allons parler d'eux.
Mesdames, vous voyez, cela vous intéresse ;
Jusqu'ici de Messieurs, j'ai discouru sans cesse ;
N'est il pas de droit strict que ce soit votre tour ?
Et de quoi vous parler, si ce n'est de l'amour ?
L'amour ce sentiment qui se glisse en nos âmes,
Quand en frais de charmer vous vous mettez, Mesdames.
Mais il faut, je le sais, qu'un peu de pruderie
Viennent se marier à la galanterie ;
Et comme là-dessus, je ne suis pas très-fort,
D'un très-savant *quidam* j'implore le renfort.

***

Ce *quidam*, devinez, je vous le donne en mille,
Il commande en tout lieux, au bourg comme à la ville ;
Beau comme un petit cœur, mais armé d'un carquois :
Vous l'avez embrassé, Mesdames, plusieurs fois.
Moi-même, qui le sait ? j'en puis être coupable ;
Il est si bel enfant, et partant tant aimable.
Son nom n'est pas *Arthur ;* bien mieux, c'est Cupidon.
Mesdames, n'est-ce pas, c'est un joli garçon ?
Cupidon, dieu si beau, si gentil, tant aimable,
En ce moment critique, ah ! sois-moi secourable !
Toi qui sais, quand tu veux, nous tous ensorceler,
Dis-moi ce qu'il faut dire et ce qu'il faut celer.

***

Sur le même coussin, notre couple modèle
Se jure à tout propos l'amour le plus fidèle.
Avant qu'il la délaisse, ah ! sa main sèchera,
Dit le bon villageois, parlant à Malvina ;
" Et moi, tiens, si jamais je suis encor coquette,
Je veux à mon palais que ma langue s'arrête,"
Répond sa belle amie. Admirables serments
Qui rallument les feux de ces tendres amants,
Lui, les yeux tout pleins d'eau, la regarde et soupire ;
Elle, la bouche en cœur, lui fait un doux sourire.
Pierre adore *sa blonde*, il en est presque fou ;
(Sa blonde est une brune) et le chéri bijou
Parait évidemment sentir la même flamme.
Tous les deux n'ont déjà qu'une seule et même âme :
Cupidon autour d'eux voltige satisfait.
Jamais il ne blessa de couple plus parfait ;
Non jamais, dans Paphos, et même dans Cythère,
Il ne vit rien de mieux aux autels de sa mère.

***

Cependant la Discorde au visage hideux,
A langue de vipère, au regard venimeux,
Aperçoit avec rage une telle harmonie.
Elle rugit ; d'un bond, au fond de l'Arménie,
Elle arrive et soudain se trouve sur le seuil
Du temple fastueux ou parade l'Orgueil,
L'Orgueil le plus puissant des démons sur la terre,
Et dont elle est toujours la fille la plus chère.
La Discorde s'approche et l'Orgueil dont le front
Sourcilleux, gigantesque, atteint jusqu'au plafond,
S'accroupit tout joyeux sur ses pieds de satyre,
Et la serre en ses bras avec un affreux rire.
Alors commence entre eux un colloque d'horreurs
Où de nos deux amants se trament les malheurs.
L'Orgueil dans un baiser communique son âme ;
La Discorde aussitôt sent circuler la flamme,
Qui ronge son auteur, et soudain comme lui,
Elle sait les secrets d'un pouvoir inoui.

***

Désormais invincible, elle prend son essor,
Après un long baiser qu'elle reçoit encor,
Et se trouve à Saint-Charle en deux ou trois coup d'aile,
Quand les chars, juste à point, arrivent avec elle.
Aussitôt, empruntant les dehors d'un *Brokeur*
Bien connu dans Québec pour sa joyeuse humeur,
Son esprit, ses bon mots, (Honoré, pour tout dire,
Et certe la *vaurienne* aurait pu choisir pire,)
Elle s'embarque avec un gros sac de voyage,
Et se rend à l'instant dans le char à bagage.
Le cigare à la bouche, et d'un air amical,
Elle salue ainsi qu'eût fait l'original,
(Honoré, vous savez, il connait tout le monde,
Résidant et vivant cent milles à la ronde ;)
La Discorde le sait ; elle sait mêmement
Le début qu'Honoré fait ordinairement.

***

Aussi, pour compléter l'entière ressemblance,
Elle prend hardiment sa pompeuse éloquence :
" La France est belle !..hum !..hum !... *tu quoque*, Mon. [seigneur,
Rosa, rosæ, rosam, Dominus, le Seigneur !
Ce sublime salut est pour Sa Seigneurie,
Qui, ne se doutant point de cette fourberie,
Approuve des deux mains ce vol audacieux,
Et par un calembour riposte de son mieux.
Mais la Discorde au front que jamais ne colore
Une aimable pudeur, de son masque use encore,
Et s'adresse aux lions qui, riant aux éclats,
L'accueillent aussitôt en mettant chapeaux bas—
—" Mais, direz-vous, enfin faites-nous donc connaître,
Ces lions si fameux qui vont nous apparaître—"
Vous le voulez, lecteurs, eh bien ! attention !
Car de ces trois Messieurs c'est l'introduction.

ARTHUR CASSEGRAIN.

(*A continuer.*)